

Arles, le 13 janvier 2022

M. Christophe Mirmand  
Préfet des Bouches-du-Rhône  
Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Place Félix-Baret  
CS 80001 13282  
Marseille Cedex 06

Ref JJAAN0022022

**Objet : Demande de dérogation à l'article L.411-1 au titre de l'article L.411-2 du Code de l'environnement à des fins scientifiques**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des études scientifiques menées par la Fondation Tour du Valat, centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, nous sollicitons votre bienveillance pour instruire une demande dérogatoire d'autorisation de capture d'espèce protégée à des fins scientifiques.

Cette dérogation, nous permettra de poursuivre les études que nous menons en Camargue depuis plus de 20 ans sur la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).

Vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes plus cordiales salutations,



Jean Jalbert  
Directeur Général